

Seuls les étudiants régulièrement inscrits à l'épreuve et présents sur les listes d'émargement sont admis à pénétrer dans la salle et à composer (CFVU du 17 avril 2023).

DATE		Epreuves	Horaires	SALLE	Répartition
15-avr-24	ECRIT	DROIT SOCIAL 2 UE1	14H00 à 17H00	Mail des mèches Amphi 103 Amphi B	A - JAL JA - Z
	ORAL ECRIT	DROIT SOCIAL 2 UE2	12H00 à 13H00	A2	A - Z
	ORAL	SOUTENANCES STAGES ET PROJETS PROFESSIONNELS	9h00 à 12h00	La convocation d'ordre de passage sera envoyée par mail	
16-avr-24	ECRIT	DROIT ET CONTENTIEUX ADMINISTRATIF UE1	9H00 à 12H00	B1	A - Z
	ORAL	SOUTENANCES STAGES ET PROJETS PROFESSIONNELS	14H00 à 17H00	La convocation d'ordre de passage sera envoyée par mail	
	ORAL	SOUTENANCES STAGES ET PROJETS PROFESSIONNELS	14H00 à 17H00	La convocation d'ordre de passage sera envoyée par mail	
17-avr-24	ECRIT	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES UE1	14H00 à 17H00	Duvauchelle	A - Y
	ORAL - ECRIT	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES UE2	16H00 à 17H00	Mail des mèches Amphi 101 Amphi B	A - NAJ NEF - Z
18-avr-24	ECRIT	DROIT JUDICIAIRE PRIVE UE1	9H00 à 12H00	AmphiBI	A -V
	ORAL ECRIT	DROIT JUDICIAIRE PRIVE UE2	11H00 à 12H00	B3	A - Z
	ORAL	SOUTENANCES STAGES ET PROJETS PROFESSIONNELS	14H00 à 17H00	La convocation d'ordre de passage sera envoyée par mail	
19-avr-24	ECRIT	CONTRATS SPECIAUX UE 1	14H00 à 17H00	Site Boulle	
				B1	A-E
				B2	F-MA
	ORAL ECRIT	CONTRATS SPECIAUX UE 2	15h00 à 16h00	B3	ME-Z
				B4	A - SAI
A205	SAK - Y				

Seuls les étudiants régulièrement inscrits à l'épreuve et présents sur les listes d'émargement sont admis à pénétrer dans la salle et à composer (CFVU du 17 avril 2023).